

N°2022-02/12B

Objet : PROJET D'INSTALLATION DE MODULES INNOVANTS POUR LE PILOTAGE ET LA GESTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE A L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2022.

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	6
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	6		Abstention :	0

Présents : François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean-Jacques THIBAUT.

Absent excusé : Dominique ANDRAULT, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA.

Secrétaire de séance : Jean-Jacques THIBAUT

Date de convocation : 16 février 2022

Le Président expose à l'assemblée,

La dotation de soutien à l'investissement public local mise en place par l'Etat à destination des communes et de leurs groupements est destinée à financer des projets d'investissement en lien avec des grandes priorités thématiques déterminées dont celle de la transition écologique.

Dans le cadre de sa compétence « éclairage public », la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaiterait équiper son parc de 178 armoires de commande d'éclairage public de modules innovants connectés de pilotage et de télégestion, sur l'ensemble de son territoire, afin de réduire sa consommation d'énergie électrique.

Ces modules intégreront :

- L'allumage des éclairages grâce à son algorithme ajustable de calcul et de gestion des éphémérides (paramétrage géolocalisation, décalage en %, décalage constant), permettant de fonctionner en tant qu'horloge astronomique (produit éligible aux CEE), sans dérive temporelle dans le temps, car synchronisée ;
- Le pilotage de 2 sorties indépendantes, décalage de l'une par rapport à l'autre (Eclairage / Mise en valeur) ;
- La gestion de périodes exceptionnelles à distance depuis le site de monitoring et en local ;
- L'acquisition des différents types de compteurs EDF de l'armoire via son interface Télé Information Client (TIC) ;
- L'acquisition de tout type de compteur MODBUS 485, en particulier pour le suivi des différents départs de l'armoire ;
- L'interfaçage sur le nouveau réseau radio bas débit LoRa dédié aux objets connectés ;
- Une sonde de mesure de température notamment en cas de surchauffe ou d'incendie de l'armoire ;
- Un contact sec pour le monitoring des ouvertures de l'armoire.

Le montant estimatif s'établit à 190 606,00 € HT soit 228 727,20 € TTC comprenant la fourniture du matériel, sa garantie et son abonnement 5 ans (pour un montant de 170 136.00 € HT soit 204 163.20 € TTC), et sa pose (pour un montant de € 20 470.00 HT soit 24 564.00 € TTC).

Ainsi, le plan de financement de ce projet est le suivant :

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
	190 606	<u>Financeurs sollicités :</u>	
		Etat (DSIPL)	95 303 (50 %)
		Europe (FEDER)	19 060,60 (10%)
		SYDEEL 66	19 060,60 (10%)
		ENEDIS/EDF	19 060,60 (10%)
		<u>Autofinancement</u>	38 121,20 (20 %)
TOTAL	190 606		190 606

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **APPROUVE** ce projet ;

↳ **DECIDE** de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DSIL 2022 à hauteur de 50 % du coût de celui-ci ;

↳ **APPROUVE** le plan de financement tel que présenté et dir que les crédits sont inscrits au budget ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président

